

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE

SIEGE SOCIAL : HOTEL DE VILLE, 77820 LE CHATELET EN BRIE



Bilan 2011 et Perspectives 2012

Faire revivre hier : une passion d'aujourd'hui

Carte d'identité

2011

Nom : Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie.

SIRET 510 315 039 00014 – APE 9499Z – Ancienne référence en préfecture : 772010631

Nouvelle référence en préfecture : W772000781

Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne : 29 septembre 1995 (Journal Officiel du 25 octobre 1995).

Siège social : Mairie du Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne).

Bureau, documentation et salle de réunion : Château des Dames, rue du général de Gaulle, 77820 Le Châtelet-en-Brie (ces locaux sont mis à la disposition de l'association par la commune).

Buts de l'association : selon ses statuts « l'association a pour objet la recherche et l'étude en histoire et, plus particulièrement, l'histoire du Châtelet-en-Brie, de son canton, du département de la Seine-et-Marne, de l'Île-de-France et de leurs habitants ».

Bureau de l'association

(élu par l'assemblée générale du 5 février 2011 et la réunion du bureau en date du 8 février 2011)
:

. Jean-Claude RADIGON	Président
. Jacky BREUILLÉ	Secrétaire général
. Bernadette POISSON	Secrétaire administrative
. Jean-Jacques PIPAUD	Trésorier
. Jacques BOUCHERON	Responsable technique
. Jean-Jacques BRISEDOU	Membre
. Paul André MARY	Membre
. Jean-Michel REFIN	Membre extérieur

Rapporteurs aux comptes : Laurent Régnier et Arnaud Mouthiers

Compte bancaire au Crédit Agricole de la Brie.

Assurances : SMACL - 141 avenue Salvador-Allende - 79031 NIORT CEDEX

Site internet : www.shcb77.fr

Mail : shcb77@orange.fr

Compte rendu 2011 et perspectives 2012

Activités 2011

Nous avons commencé l'année par le déménagement de la SHCB des locaux du château des Dames et l'aménagement dans nos nouveaux locaux préalablement préparés par Jacky B . Avec l'aide le jour J d'employés de la municipalité, nous avons investi la Salle Meignen de nos cartons et matériels divers. Mais il fallait ensuite ranger afin de pouvoir reprendre nos activités le plus rapidement possible. Nous avons tenu le pari. Tout a été rangé et réinstallé. Le 17 juin, les élus pouvaient découvrir notre nouvel univers. L'informatique y est très présente puisque 6 postes fixes sont connectés en réseaux avec 3 imprimantes partagées et un système de sauvegarde. Les « nomades » ne sont pas oubliés car ils peuvent bénéficier de la liaison Internet et se raccorder au réseau sans problème. Merci à la municipalité d'avoir pris en charge l'équipement Internet. Nous remercions également pour son intervention Stéphane B , directeur informatique qui a paramétré et mis en service ce réseau très pratique.

Pendant cette période mouvementée l'histoire n'a pas été oubliée.

Ainsi Patricia a réalisé de gros travaux de transcriptions de documents anciens qui viennent enrichir l'Histoire et la petite histoire du village. C'est un travail difficile qui nécessite une bonne connaissance des écritures anciennes et surtout une maîtrise de l'époque et de la région et de ses us et coutumes. La brochure présentée ici atteste du travail considérable réalisé.

De son côté, Jean-Jacques a continué son recensement des rues, routes et chemins. Pour aboutir prochainement à un ouvrage sur le sujet il est nécessaire de faire les relevés topographiques de ces chemins mais aussi et surtout de rassembler tous les documents d'archives relatifs à la création, modification ou suppression de ces axes de communication. Nous pourrions ainsi raconter l'histoire de chacun d'eux. Une infime partie de son travail est présente ici en exemple : le chemin du Mesnil au Châtelet.

Catherine de son côté continue de classer et enregistrer les divers volumes composant la bibliothèque de l'association.

Les anciens documents « papiers » sont des sources précieuses de renseignements. Pour cette raison nous avons entrepris de saisir informatiquement les divers bulletins paroissiaux en notre possession. C'est Brigitte aidée en cela par Jean-Claude B et Odile qui se sont attelés à cette tâche.

Une fois par trimestre la SHCB profite de 2 pages du journal municipal afin d'y relater quelques faits historiques relevés ça et là au gré de nos recherches. André se charge très bien de cette mission. En 2011 nous avons ainsi abordé : « un vol de moutons sous Louis XV au Chatelet-en-Brie », « sons de cloches » ou quelques extraits d'anciennes revues paroissiales, « Émeutes et violences au Chatelet-en-Brie le 29 décembre 1734 », « Le Châtelet d'hier et d'aujourd'hui » ou une promenade dans le temps dans la rue de l'Église. Ce rythme de parution perdurera en 2012 et d'autres promenades historiques vous seront proposées.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE

Manifestations 2011

En mars 2011 nous avons participé pour la seconde fois au salon du livre de Moisenay.

Peu après notre installation définitive au nouveau local nous avons été sollicités afin de participer à la journée organisée par le Conseil Général le 11 juin 2011, ayant pour thème « les monuments font le printemps ». Le Chatelet-en-Brie avait été retenu comme l'ultime des 4 étapes constituant cet évènement. Dans ce cadre un fascicule pour lequel nous avons apporté notre contribution, avait été réalisé sur le château des Dames. La visite du monument avec les architectes ayant travaillé sur le projet d'aménagement de la médiathèque fut très instructif notamment quant aux contraintes de travail sur des monuments historiques.



Pour illustrer cette journée, une exposition sur le château avait été montée rapidement dans la salle d'exposition.

C'était l'occasion de révéler au public les deux bannières restaurées à savoir l'une de l'Union Musicale du Chatelet-en-Brie datée de 1882 et l'autre de la Société Chorale de Le Chatelet datée de 1872.



Ces deux bannières fragiles sont stockées maintenant au local communal dans des boîtes spécifiquement réalisées pour leur assurer une bonne conservation. La peinture des boîtes et le trépied ont été faits par Marcel B .

Pour le forum des associations du 17 septembre 2011, nous avons installé notre stand à l'entrée de la cour sud du château. Notre but principal pour cette manifestation était de présenter le 3^{ème} forum de généalogie et d'héraldique de Seine-et-Marne organisé conjointement par le cercle de généalogie et d'héraldique de Seine-et-Marne (CGHSM) et la SHCB aidés par la municipalité du Châtelet-en-Brie.



Ce forum de généalogie regroupant 29 cercles ou associations s'est déroulé les 22 & 23 octobre 2011 à la salle de la Bergerie. De nombreux passionnés se sont déplacés à cette occasion afin de rencontrer les généalogistes des départements représentés et ainsi confirmer, compléter ou trouver des actes de leurs ancêtres. Tous les exposants ont affirmé leur contentement et il faut féliciter l'équipe de la SHCB qui a pris en charge la partie restauration de cette manifestation. Il a fallu élaborer des plateaux repas en tenant compte du budget restreint alloué par notre président. Ce défi a été relevé par une recherche des produits et fournitures présentant le meilleur rapport

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE

qualité/prix. A partir des marchandises achetées ça et là il ne restait plus qu'à concocter de jolis plateaux. Et ce n'est pas la partie la plus facile à réaliser. Encore bravo à toute l'équipe.



Divers

Notre forte implication dans la valorisation du patrimoine communal a été saluée le 17 juin 2011 par les élus communaux lors de l'inauguration du mobilier signalétique. A cette occasion paraissait les brochures réalisées par la SHCB sur le patrimoine châtelain rencontré sur le chemin de randonnée n°2 dit "chemin du Château".



Depuis 1996, chaque lundi après-midi la SHCB a mis en place une équipe de bénévoles afin de procéder au tri, puis aux classements des archives communales qui étaient entassées dans les combles de la mairie.

En accord avec la municipalité, et profitant de l'agrandissement des locaux de la mairie, les combles furent aménagées et équipées en rayonnages et système informatique. Ces équipements permettent de classer les documents dans de bonnes conditions et suivant un mode d'emploi dicté par la Direction des Archives et du Patrimoine de Seine-et-Marne.

Afin de respecter cette procédure complexe, plusieurs étapes nous sont nécessaires afin d'être en adéquation avec les préconisations des Archives départementales et surtout de retrouver ces documents facilement et rapidement.

Un pré-tri est réalisé dès que les dossiers sont fournis par les services municipaux pour archivage. Ils sont alors « En classement provisoire », ce qui consiste à les indexer informatiquement par grand chapitre avec les libellés indiqués sur chaque dossier et de les mettre dans des boîtes d'archives numérotées dans l'attente du classement définitif. Cela permet en cas de demande de l'administration communale de retrouver facilement le dossier et dans l'état où il a été transmis.

A ce jour ce sont 2333 dossiers qui sont en «classement provisoire ».

Les quelques dossiers en attente de classement provisoire, sont ceux transmis récemment.

La seconde étape est le classement définitif. Pour cela nous sortons de leur boîte les dossiers de l'archivage provisoire. Ils sont alors classés par sous-ensemble ou catégorie.

Exemple pour la construction d'un bâtiment public :

1. Décision : rapports préparatoires, extraits des délibérations du Conseil municipal, synthèse des décisions, arrêtés spécifiques.
2. Financement : plan de financement, subventions (demandes et attributions), emprunts (demande et souscription).
3. Terrain : études de site, déclaration d'utilité publique, achat (négociation, correspondance, actes notariés).
4. Maître d'œuvre (architecte) : correspondance, mémoires.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE

5. Plans
6. Marchés : cahier des charges et descriptifs des travaux, marchés de gré à gré, appels d'offres, ouverture des plis, adjudications, liste des entreprises retenues.
7. Entreprises : un sous-dossier pour chaque entreprise, rassemblant tout ce qui la concerne.
8. Déroulement des travaux : comptes-rendus de chantier, contrôles, réception.
9. Correspondances et autres documents.
10. Dans chaque catégorie un classement par date est effectué.

Le dossier ainsi formé va recevoir une cotation suivant la procédure fournie par la Direction des Archives et du Patrimoine, (ex : Gymnase communal : 1 M), puis un numéro de chrono qui suit la cotation (ex : 1M/129, Plan de recollement 1986).

Ces dossiers sont ensuite enregistrés informatiquement comme « archives définitives » et rangés dans des boîtes d'archives avec étiquette portant les côtes du contenu.

Une recherche informatique multi critères nous permet de retrouver n'importe quel document en nous indiquant sa côte et son emplacement.

A ce jour ce sont 2283 dossiers qui sont en « Archivage définitif ».

Autre activité de notre équipe, et pas la moindre, la saisie informatique des délibérations des conseils municipaux depuis 1839 ainsi que les arrêtés du maire. Trois personnes sont en charge de ce travail fastidieux, car il faut déchiffrer les écritures souvent difficilement déchiffrable ou lisible. Actuellement 79 années ont été traitées informatiquement : de 1839 à 1882 et de 1901 à 1937.



Aucun document ne sort du local « archives » sans qu'une fiche ne soit remplie et l'accord du directeur des services donné ... et uniquement pour consultation en mairie.

L'ancien local de la SHCB a été rendu à la commune mais 2 pièces ont été gardées pour y stocker des documents ou objets dont nous avons peu l'usage (panneaux d'expositions anciennes). Une pièce a été aménagée pour la commune afin d'y entreposer du mobilier et des éléments du patrimoine communal : bannières, ancien pupitre d'écolier, peinture de Saint Antoine ... Enfin une autre pièce a été laissée à la disposition de la médiathèque.

Notre site Internet est toujours très actif et par la visite de celui-ci par les internautes nous sommes sollicités pour de petites demandes concernant l'histoire de la commune ou des recherches généalogiques se rapportant à des personnes ayant vécu dans la commune.

Le 17 octobre 2011, une expertise des anciennes tapisseries du château a été demandée. Nous attendons le rapport qui sera fait de cette expertise.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE

Projets 2012

Le travail important de transcription de documents anciens réalisé par Patricia va nous emmener à éditer d'autres brochures sur la petite histoire du Châtelet-en-Brie. En cours de réalisation : "un pauvre mendiant au 18^e siècle"

La SHCB va être amenée à participer aux travaux de restauration de la Chapelle Sainte Reine engagés par la municipalité.



De même nous allons participer à la mise à jour du canal d'amenée des eaux du « moulin de l'Étang » au bas de la route de Féricy. Suite à sa découverte en 2010, la municipalité a décidé de valoriser cet ouvrage ancien.

L'archivage de tous les documents anciens possédés par la SHCB va être réalisé informatiquement au modèle des archives communales.

Enfin en novembre 2012, "le Lendemain" a 100 ans. La SHCB va être fortement impliquée dans l'exposition qui sera faite à cette occasion.

Lundi 27 juin 2011

21

LE CHÂTELET EN BRIE ■ Les Monuments
font le printemps**En visite au château des Dames***Cour intérieure du château des Dames*

Dans le cadre de la 5^e édition des Monuments font le Printemps, organisée par le Conseil général, la visite historique, architecturale du château des Dames était l'ultime rendez-vous samedi 11 juin. Elle venait clôturer cette manifestation culturelle. La Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie, qui avait organisé une exposition à cette occasion, a identifié et retranscrit le plus ancien document trouvé sur cet édifice, daté de 1314 : la donation de la terre originale du Châtelet par le roi Philippe le Bel à l'abbaye de Poissy. De cette ferme fortifiée ne reste que le vestige de la tour située au nord et sans doute quelques éléments de fondation. La période révolutionnaire verra le domaine vendu comme bien national. Alors que plusieurs propriétaires se succèdent au 19^e siècle,

Polycarpe Maclou Poussié sera celui qui entreprendra de grands travaux de rénovation et commandera à l'architecte Pierre-Victor Cuvillier l'édification d'un château et d'un ensemble de bâtiments agricoles modernes et fonctionnels. Alors que le service des archives départementales assurait la visite pour la partie historique, Jean-Michel Krier du cabinet d'architectes GUA a expliqué la restauration entreprise à partir de 2000, sous la maîtrise d'ouvrage du nouveau propriétaire, la commune du Châtelet-en-Brie. Enfin Karine Lavocat, responsable de la médiathèque, présentait l'utilisation actuelle du château. Vous trouverez bientôt des extraits (vidéo) de cette visite sur le site de la municipalité : <http://www.chatelet-en-brie.fr>

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE

COMPTES 2011

DEPENSES		RECETTES	
<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Matériel informatique	672,89	Subvention commune	800,00
Divers	40,00	Subvention département	300,00
<i>Sous total</i>	712,89 €	<i>Sous total</i>	1 100,00 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Frais de maintenance local	701,66	Cotisations des adhérents	399,00
Consommables informatiques		Adhérents de moins de 15 ans	0,00
Fourniture de bureau	182,23	Dons adhérents	294,00
Petit outillage	32,28	Autres dons	0,00
Matériel d'exposition	29,99		
Frais de recherches extérieures		<i>Sous total</i>	693,00 €
Travaux photographiques		<u>Fonctionnement divers</u>	
Documentation	124,00	Produits divers	35,00
Abonnements	103,56	Intérêts compte livret	49,87
Frais d'assurance	129,31	Vente livre "Notice historique..."	361,50
Frais d'affranchissement	26,70	Vente" jeu de cartes ..."	
Frais de missions et réceptions	191,62	Ventes livres «Histoire d'écoles»	160,00 €
Provisions pour projets		Exposition généalogie	1360,45
Exposition Généalogie	1212,78		
Frais d'édition livre Histoire d'école		<i>Sous total</i>	1 966,82 €
Frais bancaire	35,02		
Etude "Louis PUISSANT"			
<i>Sous total</i>	2 769,15 €		
TOTAL DEPENSES	3 482,04 €	TOTAL RECETTES :	3 759,82 €
		<u>REPORT BANCAIRE ANTERIEUR :</u>	4 310,97 €
TOTAL GENERAL DEPENSES	3 482,04 €	TOTAL GENERAL RECETTES	8 070,79 €

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE

BUDGET 2012

DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Matériel informatique	500,00 €	Subvention commune	800,00 €
Mobilier	350,00 €	Subvention département	300,00 €
Logiciel informatique	200,00 €	Subvention exceptionnelle	- €
<i>Sous total</i>	1 050,00 €	<i>Sous total</i>	1 100,00 €
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Frais de maintenance local	100,00 €	Cotisations adhérents	400,00 €
Consommables informatiques	200,00 €	Cotisations adhérents de - 15 ans	
Fourniture de bureau	200,00 €	Dons adhérents	300,00 €
Fournitures diverses	150,00 €	Autres dons	
Petit outillage	100,00 €	Vente livre	400,00 €
Matériel d'exposition	100,00 €		
Frais de recherches extérieures	100,00 €	<i>Sous total</i>	1 100,00 €
Travaux photographiques		Fonctionnement divers	
Documentation	400,00 €	Produits divers	- €
Abonnements	200,00 €	Intérêts compte livret	60,00 €
Frais d'assurance	136,56 €		
Frais d'affranchissement	50,00 €	<i>Sous total</i>	60,00 €
Frais de missions et réceptions	300,00 €		
Frais bancaires	40,00 €		
Provisions pour projet	1 753,49 €		
Edition brochures	1 200,00 €		
Etude Louis Puissant / E Pasquier	800,00 €		
<i>Sous total</i>	5 830,05 €		
TOTAL DEPENSES	6 880,05 €	<u>REPORT BANCAIRE ANTERIEUR :</u>	4 620,05 €
TOTAL GENERAL DEPENSES	6 880,05 €	TOTAL GENERAL RECETTES	6 880,05 €

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE



ATTESTATION D'ASSURANCE **RESPONSABILITÉ CIVILE**

ASSURÉ: SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET EN BRIE
MAIRIE
77620 LE CHATELET EN BRIE

Sociétaire n° 119562/F

POLICE: ASA DOMMAGES CAUSÉS À AUTRUI n°0
Période d'assurance du 01/01/2012 au 31/12/2012
Echéance annuelle: 01/01

Au titre de la police ci-dessus, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de son assuré

Cette assurance s'applique tant pour les dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux publics ou privés utilisés temporairement par l'assuré pour ses activités, pour les risques d'Incendie, d'Explosion, de Dégâts des Eaux et Bris des Glaces.

MONTANT DES GARANTIES:

Tous dommages confondus:	6 100 000 €
dont dommages matériels:	3 000 000 €
Locaux occasionnels d'activité:	300 000 €
Défense et recours:	18 000 €

La présente attestation d'assurance est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve des clauses et conditions du contrat d'assurance et notamment de celles concernant la suspension de la garantie ou la résiliation anticipée prévue au contrat.

Elle n'implique qu'une simple présomption de garantie de la SMACL.

Nîmes le 04 janvier 2012
Pour la Société
Véronique AUGER

SMACL Assurances
smaci.fr

141 Avenue de la Liberté de
79021 NÎMES CEDEX 9

Tél : +33 (0)5 49 37 76 77
Fax : +33 (0)5 49 37 47 75



Cette attestation est délivrée en vertu de la loi n° 65-557 du 22-07-65 relative à la liberté de la presse, en vertu de la loi n° 65-557 du 22-07-65 relative à la liberté de la presse, en vertu de la loi n° 65-557 du 22-07-65 relative à la liberté de la presse.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

Abonnement. – Un an : France et outre-mer : 80 F ; étranger : 167 F
Tout paiement à la commande facilitera son exécution

ISSN 753-2156

ASSOCIATIONS

Loi du 1^{er} juillet 1901

FONDACTIONS D'ENTREPRISE

Loi du 4 juillet 1990



DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS, 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

Standard : (16-1) 40-58-75-00

Service associations : (16-1) 40-58-75-96 ou (16-1) 40-58-75-72

Abonnements : (16-1) 40-58-78-78

sportives ; favoriser l'intégration de ses membres au sein de la société française (formation, emploi, administration, logement, etc.). *Siège social* : chez M. Dudi-Langa, 5, rue Joachim-du-Bellay, Mezereaux, 77000 Melun. *Date de la déclaration* : 29 septembre 1995.

1856 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **OZ' MUSIC**. *Objet* : promotion et découverte par tous les moyens techniques et intellectuels des activités artistiques et culturelles en direction de la jeunesse, en France et à l'étranger. *Siège social* : mairie, 77330 Ozoir-la-Ferrière. *Date de la déclaration* : 29 septembre 1995.

1857 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE**. *Objet* : recherche et étude historiques sur Le Châtelet-en-Brie et sa région. *Siège social* : mairie, 77820 Le Châtelet-en-Brie. *Date de la déclaration* : 29 septembre 1995.

1858 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **AMICALE DES BOIS DE VILLEBERT ET DE LA FERME DES ROCHES**. *Objet* : pratique de la chasse (groupe de chasseurs). *Siège social* : ferme des Roches, route de Villebert, à Courtomer, 77390 Verneuil-l'Étang. *Date de la déclaration* : 29 septembre 1995.

1859 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FONTAINE-LE-PORT**. *Objet* : favoriser toutes les initiatives tendant à améliorer le fonctionnement de l'école ainsi que les rapports entre le personnel enseignant et les parents d'élèves. *Siège social* : 1, passage de la Fauvette, 77590 Fontaine-le-Port. *Date de la déclaration* : 29 septembre 1995.

1860 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES PERSONNES ÂGÉES D'OZOIR**. *Objet* : aider et défendre les personnes âgées locataires de la résidence du Parc à Ozoir afin de préserver leurs droits. *Siège social* : chez Mme Bouclet, 34, rue Jean-Cocteau, 77330 Ozoir-la-Ferrière. *Date de la déclaration* : 29 septembre 1995.

1861 - Déclaration à la sous-préfecture de Fontainebleau. **LA PALME AQUADEMIQUE DU LOING MORETAIN**. *Objet* : pratique de l'éducation physique et des sports ; développer et favoriser sur le plan sportif et accessoirement artistique et scientifique, la connaissance du monde subaquatique ainsi que celle de tous les sports et activités subaquatiques et connexes. *Siège social* : mairie, 26, rue Grande, 77250 Moret-sur-Loing. *Date de la déclaration* : 3 octobre 1995.

1862 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **LES AMIS DES DEMEURES DE LA FORÊT**. *Objet* : développer et promouvoir les activités culturelles, loisirs de plein air et les voyages. *Siège social* : chez Mme Giavitto (Laurence), 15, rue des Manouvriers, 77135 Pontcarré. *Date de la déclaration* : 3 octobre 1995.

1863 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **HUSKY I**. *Objet* : promotion, connaissance, valorisation, assistance et sauvegarde de la race canine des nordiques. *Siège social* : chez M. et Mme Fontaine, 35, rue de Châtres, 77220 Presles-en-Brie. *Date de la déclaration* : 3 octobre 1995.

1864 - Déclaration à la sous-préfecture de Fontainebleau. **MARIE-CHRISTINE ET SES FAVINETTES**. *Objet* : danse auprès des amicales, foyers afin de leur offrir détente et spectacle lorsqu'ils solliciteront le concours de l'association. *Siège social* : 4, rue des Fossés, 77710 Lorrez-le-Bocage-Préaux. *Date de la déclaration* : 3 octobre 1995.

1865 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **LES ECURIES DE LA ROSIÈRE**. *Objet* : promouvoir le cheval et les activités équestres ; organiser des manifestations équestres. *Siège social* : chemin de la Rosière, 77220 Touman-en-Brie. *Date de la déclaration* : 4 octobre 1995.

1866 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **UNION AMICALE DES BRETONS D'ÎLE-DE-FRANCE**. *Objet* : réunir les Bretons de la région parisienne ; les aider amicalement et financièrement dans la recherche d'un emploi et d'un domicile. *Siège social* : 41, rue Madeleine-Michelin, 77590 Fontaine-le-Port. *Date de la déclaration* : 4 octobre 1995.

1867 - Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **CULTURE JEUNE**. *Objet* : promouvoir des activités culturelles et sportives ; développer un partenariat avec la ville de Melun. *Siège social* : maison de quartier Robert-Schuman, 77000 Melun. *Date de la déclaration* : 5 octobre 1995.

1868 - Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **GENERATION AVENIR**. *Objet* : activité pédagogique. *Siège social* : lycée Jules-Ferry, 4, rue Henri-Dunant, 77527 Coulommiers Cedex. *Date de la déclaration* : 5 octobre 1995.

1869 - Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **SECTION BADMINTON QUINCY-VOISINS (S.B.Q.V.)**. *Objet* : promouvoir le badminton ; projet de compétitions, tournois, loisirs ; animation au sein du village. *Siège social* : chez Mme Fauvet (Sylvie), 19, rue Braunston, 77860 Quincy-Voisins. *Date de la déclaration* : 5 octobre 1995.

1870 - Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **FUTSAL ASSOCIATION DE NOISIEL (F.A.N.)**. *Objet* : mettre en avant les capacités techniques et physiques des jeunes au service d'une discipline désireuse de promouvoir d'autres notions importantes fondamentales comme le jeu en collectivité, le respect d'autrui. *Siège social* : mairie, 26, place Emile-Meurier, 77186 Noisiel. *Date de la déclaration* : 5 octobre 1995.

1871 - Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **CROISSY-BEAUBOURG CHATS ERRANTS**. *Objet* : protection, stérilisation et tatouage des chats errants de Croissy-Beaubourg. *Siège social* : 8, rue de la Garenne, 77183 Croissy-Beaubourg. *Date de la déclaration* : 5 octobre 1995.

1872 - Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **ASSOCIATION MUNICIPALE JOUARRE FÊTES ET LOISIRS**. *Objet* : animer, favoriser et soutenir par tous les moyens en sa possibilité toutes œuvres de caractère culturel et organiser l'animation et les loisirs pour les habitants. *Siège social* : mairie, 2, rue Montmorin, 77640 Jouarre. *Date de la déclaration* : 5 octobre 1995.

1873 - Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **ASSOCIATION DES ELUS... MINES DU CŒUR**. *Objet* : créer, organiser, participer ou aider gratuitement des fêtes intercommunales dans un esprit d'amitié, de fraternité et de solidarité au-delà de toutes idées politiques ou confessionnelles. *Siège social* : mairie, 77410 Villevaudé. *Date de la déclaration* : 5 octobre 1995.

1874 - Déclaration à la sous-préfecture de Fontainebleau. **ASSOCIATION D'ANIMATIONS SPORTIVES DE LOISIRS**. *Objet* : animer et organiser des activités physiques et sportives de loisirs et des manifestations. *Siège social* : mairie, 77620 Egreville. *Date de la déclaration* : 5 octobre 1995.

1875 - Déclaration à la sous-préfecture de Fontainebleau. **LE PONEY-CLUB DU BOIS**. *Objet* : faire pratiquer l'équitation (poneys et chevaux) sous toutes ses formes ; initier, former et perfectionner les cavaliers ; préparer aux examens fédéraux et des brevets d'Etat d'enseignants ; organiser des stages ; prendre en pension des poneys et des chevaux ; organiser des compétitions officielles ; promouvoir le poney, le cheval et les activités équestres. *Siège social* : 44, rue des Courlus, 77690 Montigny-sur-Loing. *Date de la déclaration* : 5 octobre 1995.

1876 - Déclaration à la sous-préfecture de Fontainebleau. **ASSOCIATION DE L'ÉCOLE OLIVIER-MÉTRA**. *Objet* : coopérative scolaire. *Siège social* : école primaire Olivier-Métra, 2, rue de Verdun, 77590 Bois-le-Roi. *Date de la déclaration* : 6 octobre 1995.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CHÂTELET-EN-BRIE



PREFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Mission Vie Associative
Associations loi 1901
77008 Melun Cedex

Le numéro W772000781
est à rappeler dans toute
correspondance

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W772000781**

Ancienne référence
de l'association :
0772010631

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le préfet de Seine- et -Marne

donne récépissé à **Monsieur le Président**

d'une déclaration en date du : **02 mars 2011**

faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

DIRIGEANTS

dans l'association dont le titre est :

SOCIETE D'HISTOIRE DU CHATELET-EN-BRIE

dont le siège social est situé : Mairie

77820 Le Châtelet-en-Brie

Décision(s) prise(s) le(s) : **05 février 2011**

Pièces fournies :
Liste dirigeants
Procès verbal

Melun, le 07 mars 2011

Pour le Préfet, et par Délégué,

Paul VITANI
Le directeur départemental adjoint
de la cohésion sociale

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.